

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/12/2024 - 173629 - 2010 B 13713 - 523 371 052 - KINOUGARDE

SAS KINOUGARDE

38 rue BLOMET

75015 PARIS

Tél.

Fax.

APE : 8891A-

Siret : 52337105200011

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	20
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	21
2. Détail des comptes	23
Bilan détaillé	24
Compte de résultat détaillé	30
3. Liasse fiscale	35

ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

Etats de synthèse des comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	317 500		317 500	317 500
Autres immobilisations incorporelles	120 733	118 288	2 445	14 105
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 869 621	3 535 647	3 333 973	2 533 149
Immobilisations corporelles en cours	112 698		112 698	40 012
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	162 719	22 500	140 219	
Autres immobilisations financières	249 320		249 320	215 195
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 832 591	3 676 435	4 156 155	3 119 962
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 786 483	90 854	3 695 629	3 059 954
Autres créances	328 360		328 360	318 804
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 028 000		1 028 000	4 000 000
Disponibilités	9 966 555		9 966 555	4 841 275
Charges constatées d'avance (3)	474 390		474 390	493 983
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 583 787	90 854	15 492 933	12 714 016
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 416 378	3 767 289	19 649 089	15 833 978
(1) Dont droit au bail			317 500	317 500
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 846 387	1 184 417
Report à nouveau	-178 677	-178 677
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 592 712	2 661 971
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 315 421	3 722 710
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	552 103	854 713
Emprunts et dettes financières diverses (3)	226 803	364 167
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 780 426	2 617 384
Dettes fiscales et sociales	8 771 104	8 272 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 231	2 103
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	12 333 667	12 111 268
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 649 089	15 833 978
(1) Dont à plus d'un an (a)	295 020	595 555
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 038 647	11 515 713
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2024	31/07/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	81 707 717		81 707 717	69 122 450
Chiffre d'affaires net	81 707 717		81 707 717	69 122 450
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 472	3 333
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			149 854	174 259
Autres produits			22 474	9 976
Total produits d'exploitation (I)			81 881 517	69 310 018
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			10 479 004	9 444 675
Impôts, taxes et versements assimilés			2 422 544	2 600 566
Salaires et traitements			50 197 925	42 381 861
Charges sociales			6 172 392	4 795 850
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			721 701	632 523
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			90 854	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 210 445	4 431 429
Total charges d'exploitation (II)			75 294 866	64 286 903
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 586 651	5 023 115
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			85 593	67 499
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			85 593	67 499
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				22 500
Intérêts et charges assimilées (4)			2 857	6 308
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 857	28 808
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			82 736	38 691
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			6 669 387	5 061 805

Compte de résultat (suite)

	31/07/2024	31/07/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		49 255
Sur opérations en capital		15 180
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		64 435
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 397	626
Sur opérations en capital		7 653
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 397	8 279
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 397	56 155
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 744 224	1 351 736
Impôts sur les bénéfices (X)	1 331 055	1 104 254
Total des produits (I+III+V+VII)	81 967 111	69 441 952
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	78 374 399	66 779 981
BENEFICE OU PERTE	3 592 712	2 661 971
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		49 255

ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KINOUGARDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024, dont le total est de 19 649 089 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 592 712 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	317 500			317 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 733			120 733
Immobilisations incorporelles	438 233			438 233
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 690 025	1 340 512		5 030 537
- Matériel de transport	42 224			42 224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 626 506	170 354		1 796 860
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	40 012	1 071 580	998 894	112 698
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 398 767	2 582 446	998 894	6 982 319
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	237 695	191 722	17 379	412 039
Immobilisations financières	237 695	191 722	17 379	412 039
ACTIF IMMOBILISE	6 074 695	2 774 168	1 016 273	7 832 591

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 582 446	191 722	2 774 168
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 582 446	191 722	2 774 168
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		998 894		998 894
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			17 379	17 379
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		998 894	17 379	1 016 273

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/07/2024	
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106 628	11 660		118 288
Immobilisations incorporelles	106 628	11 660		118 288
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 581 144	553 983		2 135 128
- Matériel de transport	42 224			42 224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 202 238	156 058		1 358 296
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 825 606	710 042		3 535 647
ACTIF IMMOBILISE	2 932 234	721 701		3 653 935

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 001 271 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	162 719		162 719
Autres	249 320		249 320
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 786 483	3 786 483	
Autres	328 360	328 360	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	474 390	474 390	
Total	5 001 271	4 589 233	412 039
Prêts accordés en cours d'exercice	140 219		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	14 040
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 319
BANQUES INTERETS COURUS	20 988
Total	36 347

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/11/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-178 677
Résultat de l'exercice précédent	2 661 971
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 483 293
Affectations aux réserves	2 661 971
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-178 677
Total des affectations	2 483 293

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/08/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/07/2024
Capital	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves générales	1 184 417	2 661 971	2 661 971		3 846 387
Report à Nouveau	-178 677	-178 677	-178 677	-178 677	-178 677
Résultat de l'exercice	2 661 971	-2 661 971	3 592 712	2 661 971	3 592 712
Total Capitaux Propres	3 722 710	-178 677	6 076 005	2 483 293	7 315 421

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 333 667 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	552 103	257 084	295 020	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 780 426	2 780 426		
Dettes fiscales et sociales	8 771 104	8 771 104		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	230 034	230 034		
Produits constatés d'avance				
Total	12 333 667	12 038 647	295 020	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	302 500			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	356 765
INT. COURUS S/EMPRUNTS	2 941
PROVISION CONGES A PAYER	1 138 600
DETTES PROVIS.PR PARTIC. SALARIES	1 744 224
AUTRES CHARGES PERSONNEL A PAYER	129 809
CHARGES SOC/CONGES PAYES	286 945
AUTRES CHARGES SOC A PAYER	384 856
TAXE D APPRENTISSAGE	241 602
EFFORT LOGEMENT CAP	343 297
CET	78 952
AGEFIPH CAP	446 344
C3S CAP	69 811
Total	5 224 146

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PETIT EQUIPEMENT	12 957		
MALETTES PEDAGOGIQUES	9 426		
LOCATIONS	219 828		
CHARGES LOCATIVES	35 319		
ENTRETIENS MAINTENANCE	39 453		
ASSURANCE	2 701		
DOCUMENTATION	385		
HONORAIRES	25 794		
PUBLICITE MEDIA MARKETING	20 556		
FRAIS DE DEPLACEMENT	511		
FRAIS POSTAUX	1 299		
FRAIS BANCAIRE	97		
COTISATION PROFESSIONNELLE	17 605		
FRAIS DE RECRUTEMENT	13 424		
FORMATION	6 549		
AUTRES IMPOTS	91		
MEDECINE DU TRAVAIL	9 308		
REDEVANCE	46 807		
TELECOMMUNICATION	12 280		
Total	474 390		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2024
GARDE DENFANT	81 626 587
MISE A DISPOSITION LOCAUX	81 130
TOTAL	81 707 717

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 44 271 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/07/2024	31/07/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	85 593	67 499
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	85 593	67 499
Dotations financières aux amortissements et provisions		22 500
Intérêts et charges assimilées	2 857	6 308
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 857	28 808
Résultat financier	82 736	38 691

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791400 - TRANSFERT AFFECTANT EBE	45 187	
	45 187	
Total	45 187	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 397	
TOTAL	1 397	

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	5 251 631
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	6 669 387	1 331 055	5 338 332
+ Résultat exceptionnel	-1 397		-1 397
- Participations des salariés	1 744 224		1 744 224
Résultat comptable	4 923 767	1 331 055	3 592 712
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2022, la société SAS KINOUGARDE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EPIKTET.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 1 331 055 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1789 personnes dont 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	48	
Agents de maîtrise et techniciens	71	
Employés	1 670	
Ouvriers		
Total	1 789	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 199 050 euros

Le montant des engagements de retraite ont été valorisés au 31/07/2024 selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.35 %
- Revalorisation des salaires :
 - Employé : 1 %
 - Agent de maitrise : 3 %
 - Cadre : 3 %
- Charges patronales :
 - Employé : 17.24 %
 - Agent de maitrise : 32.28 %
 - Cadre : 42.20 %
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite: 60-64 ans réforme 2023

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Nombre d'actions ordinaires	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	36 132 315,00	44 425 685,13	58 154 130,24	69 122 449,78	81 707 717,34
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 312 227,00	2 948 140,00	3 344 683,89	5 708 358,55	7 375 879,34
Impôts sur les bénéfices		627 737,00	740 087,00	1 104 254,00	1 331 055,00
Participation des salariés			794 029,00	1 351 736,00	1 744 224,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 745 525,00	1 566 847,66	1 184 199,57	2 661 970,58	3 592 711,75
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-26,24	46,41	36,21	65,05	86,01
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-34,91	31,34	23,68	53,24	71,85
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	1305	1305	1188	1835	1835
Montant de la masse salariale	24 035 796,30	28 390 518,00	36 418 008,77	42 381 861,13	50 197 925,29
Montant des sommes versées en avantages sociaux	3 700 529,00	3 762 572,00	4 532 489,10	4 795 849,53	6 172 391,60

ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
206000 - DROIT AU BAIL	317 500,00		317 500,00	317 500,00
	317 500,00		317 500,00	317 500,00
Autres immobilisations incorporelles				
208000 - LOGICIELS	120 732,96		120 732,96	120 732,96
280800 - AMORT. LOGICIELS		118 287,73	-118 287,73	-106 627,79
	120 732,96	118 287,73	2 445,23	14 105,17
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTAL. AGT SIEGE	430 051,96		430 051,96	393 436,96
218101 - INSTAL. AGT TLS	314 462,48		314 462,48	302 035,89
218102 - INSTAL. AGT PLATEAU	294 270,90		294 270,90	260 020,90
218103 - INSTAL. AGT LYO	147 184,42		147 184,42	147 184,42
218104 - INSTAL. AGT PAR	200 123,21		200 123,21	198 473,21
218105 - INSTAL. AGT ANG	43 794,32		43 794,32	43 794,32
218106 - INSTAL. AGT NAN	211 690,60		211 690,60	199 274,24
218109 - INSTAL. AGT LIL	161 179,04		161 179,04	159 429,04
218110 - INSTAL. AGT ROU	184 744,46		184 744,46	154 238,95
218111 - INSTAL. AGT BOR	100 236,99		100 236,99	100 236,99
218113 - INSTAL. AGT GRE	151 229,59		151 229,59	151 229,59
218114 - INSTAL. AGT AIX	101 103,07		101 103,07	101 103,07
218115 - INSTAL. AGT MON	67 179,37		67 179,37	67 179,37
218116 - INSTAL. AGT CLE	110 199,16		110 199,16	108 551,71
218118 - INSTAL. AGT TLN	167 528,26		167 528,26	167 528,26
218123 - INSTAL. AGT REN	5 867,00		5 867,00	5 867,00
218126 - INSTAL. AGT POI	100 116,34		100 116,34	100 116,34
218127 - INSTAL. AGT NAZ	110 660,90		110 660,90	110 660,90
218128 - INSTAL. AGT CAE	126 010,66		126 010,66	126 010,66
218129 - INSTAL. AGT BRE	101 018,67		101 018,67	101 018,67
218130 - INSTAL. AGT LIM	120 839,43		120 839,43	120 839,43
218131 - INSTAL. AGT LOR	143 427,69		143 427,69	143 427,69
218132 - INSTAL. AGT PAU	84 741,05		84 741,05	84 741,05
218133 - INSTAL. AGT AMI	115 987,75		115 987,75	115 987,75
218134 - INSTAL. AGT LEH	147 470,65		147 470,65	31 183,70
218135 - INSTAL. AGT VAL	79 855,09		79 855,09	71 619,09
218136 - INSTAL. AGT REI	128 957,97		128 957,97	124 835,47
218137 - INSTAL. AGT ACY	112 580,13		112 580,13	
218138 - INSTAL. AGT ETI	136 776,14		136 776,14	
218139 - INSTAL. AGT VLC	59 551,00		59 551,00	
218140 - INSTAL. AGT GDL	199 949,46		199 949,46	
218141 - INSTAL. AGT SGL	156 791,86		156 791,86	

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
218142 - INSTAL. AGT LEM	83 748,45		83 748,45	
218143 - INSTAL. AGT MTP	331 208,53		331 208,53	
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	42 224,21		42 224,21	42 224,21
218300 - MAT BUREAU INFORMAT. SIEGE	419 208,47		419 208,47	408 538,57
218301 - MAT BUREAU INFORMAT. TLS	30 776,41		30 776,41	30 776,41
218302 - MAT BUREAU INFORMAT. PLATEAU	448 068,31		448 068,31	441 458,42
218303 - MAT BUREAU INFORMAT LYO	7 550,70		7 550,70	6 796,00
218304 - MAT BUREAU INFORMAT PAR	30 200,45		30 200,45	30 200,45
218305 - MAT BUREAU INFORMAT ANG	5 552,24		5 552,24	5 552,24
218306 - MAT BUREAU INFORMAT NAN	12 123,21		12 123,21	12 123,21
218307 - MAT BUREAU INFORMAT NIC	2 246,00		2 246,00	2 246,00
218309 - MAT BUREAU INFORMAT LIL	7 891,09		7 891,09	7 891,09
218311 - MAT BUREAU INFORMAT. BOR	1 595,00		1 595,00	1 595,00
218313 - MAT BUREAU INFORMAT GRE	10 566,62		10 566,62	10 566,62
218314 - MAT BUREAU INFORMAT ROU	4 855,42		4 855,42	4 855,42
218315 - MAT BUREAU INFORMAT MON	2 639,89		2 639,89	2 639,89
218316 - MAT BUREAU INFORMAT CLE	5 982,89		5 982,89	5 982,89
218318 - MAT BUREAU INFORMAT TLN	2 165,10		2 165,10	2 165,10
218323 - MAT BUREAU INFORMAT REN	6 681,25		6 681,25	6 681,25
218325 - MAT BUREAU INFORMAT AIX	2 896,87		2 896,87	2 896,87
218326 - MAT BUREAU INFORMAT POI	3 398,85		3 398,85	3 398,85
218327 - MAT BUREAU INFORMAT NAZ	4 776,95		4 776,95	4 776,95
218328 - MAT BUREAU INFORMAT CAE	4 776,95		4 776,95	4 776,95
218329 - MAT BUREAU INFORMAT BRE	4 776,95		4 776,95	4 776,95
218330 - MAT BUREAU INFORMAT LIM	3 893,85		3 893,85	3 893,85
218331 - MAT BUREAU INFORMAT LOR	3 893,85		3 893,85	3 893,85
218332 - MAT BUREAU INFORMAT PAU	4 164,55		4 164,55	4 164,55
218333 - MAT BUREAU INFORMAT AMI	3 081,78		3 081,78	3 081,78
218334 - MAT BUREAU INFORMAT LEH	5 295,34		5 295,34	5 295,34
218336 - MAT BUREAU INFORMAT REI	2 157,26		2 157,26	2 157,26
218337 - MAT BUREAU INFORMAT ACY	1 260,00		1 260,00	1 260,00
218339 - MAT BUREAU INFORMAT VLC	1 222,41		1 222,41	
218340 - MAT BUREAU INFORMAT GDL	2 375,30		2 375,30	
218400 - MOBILIER	73 506,80		73 506,80	61 488,49
218401 - MOBILIER TLS	41 417,92		41 417,92	41 417,92
218402 - MOBILIER PLATEAU	249 976,37		249 976,37	249 976,37
218403 - MOBILIER LYO	21 304,37		21 304,37	21 304,37
218404 - MOBILIER PAR	34 620,62		34 620,62	12 712,15
218405 - MOBILIER ANG	12 850,36		12 850,36	12 850,36
218406 - MOBILIER NAN	27 792,76		27 792,76	27 792,76
218411 - MOBILIER ROU	13 867,31		13 867,31	13 867,31
218413 - MOBILIER GRE	16 288,03		16 288,03	16 288,03
218414 - MOBILIER BOR	13 660,50		13 660,50	13 660,50
218415 - MOBILIER MON	9 486,56		9 486,56	9 486,56
218416 - MOBILIER CLE	10 514,08		10 514,08	10 514,08
218418 - MOBILIER TLN	12 361,27		12 361,27	12 361,27
218425 - MOBILIER AIX	8 589,77		8 589,77	8 589,77
218426 - MOBILIER POI	7 093,29		7 093,29	7 093,29
218427 - MOBILIER NAZ	7 408,25		7 408,25	7 408,25
218428 - MOBILIER CAE	8 813,13		8 813,13	6 733,55
218429 - MOBILIER BRE	7 141,67		7 141,67	7 141,67
218430 - MOBILIER LIM	8 341,54		8 341,54	8 341,54
218431 - MOBILIER LOR	9 175,09		9 175,09	9 175,09

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
218432 - MOBILIER PAU	8 622,89		8 622,89	8 622,89
218433 - MOBILIER AMI	8 964,48		8 964,48	8 964,48
218434 - MOBILIER LEH	8 622,63		8 622,63	8 622,63
218435 - MOBILIER VAL	9 054,27		9 054,27	9 054,27
218436 - MOBILIER REI	8 596,55		8 596,55	8 596,55
218437 - MOBILIER ACY	9 757,82		9 757,82	
218438 - MOBILIER ETI	13 012,15		13 012,15	
218439 - MOBILIER VLC	9 593,52		9 593,52	
218440 - MOBILIER GDL	15 271,19		15 271,19	
218441 - MOBILIER SGL	15 104,84		15 104,84	
218442 - MOBILIER LEM	14 516,94		14 516,94	
218443 - MOBILIER MTP	35 458,93		35 458,93	
281810 - AMORT. INSTAL. GALES AGENCT. DIV.		2 135 127,52	-2 135 127,52	-1 581 144,07
281820 - AMORT. MAT. TRANSPORT		42 224,21	-42 224,21	-42 224,21
281830 - AMORT. MAT DE BUR/INFORMAT.		964 964,82	-964 964,82	-889 634,08
281840 - AMORTIS. MOBILIER		393 330,87	-393 330,87	-312 603,51
	6 869 620,67	3 535 647,42	3 333 973,25	2 533 148,92
Immobilisations corporelles en cours				
231800 - AUTRES IMMO. EN COURS	112 698,41		112 698,41	40 012,22
	112 698,41		112 698,41	40 012,22
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
274300 - Prêts au personnel	140 218,96		140 218,96	
274800 - AUTRES PRETS	22 500,00		22 500,00	22 500,00
297400 - DEPRECIATIONS DES PRETS		22 500,00	-22 500,00	-22 500,00
	162 718,96	22 500,00	140 218,96	
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	249 319,59		249 319,59	215 195,34
	249 319,59		249 319,59	215 195,34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 832 590,59	3 676 435,15	4 156 155,44	3 119 961,65
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	6 917,47		6 917,47	19 082,29
411100 - CLIENTS	3 762 973,87		3 762 973,87	3 145 251,14
411400 - CLIENTS CE	2 551,76		2 551,76	287,78
418100 - CLIENTS FACTURES A ETABLIR	14 040,00		14 040,00	
491000 - DEPRECIATIONS COMPTES CLIENTS		90 854,21	-90 854,21	-104 667,11
	3 786 483,10	90 854,21	3 695 628,89	3 059 954,10
Autres créances				
401000 - FOURNISSEURS	14 760,18		14 760,18	5 552,53

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
409800 - FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 319,00		1 319,00	2 155,00
425000 - PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	5 217,20		5 217,20	2 250,00
426000 - PERSONNEL PAYE NEGATIVE	2 597,11		2 597,11	994,09
445620 - TVA DEDUC. S/IMMO	928,50		928,50	3 239,00
445660 - TVA DEDUCTIBLES S/B&S	248 523,66		248 523,66	258 254,90
445662 - TVA DEDUCTIBLE S/B&S 5.5	3,80		3,80	
445860 - TVA SUR FNP	50 751,00		50 751,00	43 171,00
467100 - CPTES DEBIT/CREDITEUR				2 960,21
467111 - DEBITEURS CREDITEURS DIVERS INTRAGR				122,50
467160 - TROP VERSE AUX SALARIES	189,76		189,76	104,86
467500 - REMBOURSEMENT FRAIS	4 069,41		4 069,41	
	328 359,62		328 359,62	318 804,09
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
507300 - COMPTE A TERME CIC	1 028 000,00		1 028 000,00	4 000 000,00
	1 028 000,00		1 028 000,00	4 000 000,00
Disponibilités				
512000 - SOCIETE GENERALE	151 252,64		151 252,64	193 055,68
512300 - BANQUE CIC VALENCIENNES	9 761 144,54		9 761 144,54	4 530 279,48
512310 - CIC AICI	6 936,02		6 936,02	
512400 - SPENDESK				48 660,03
512410 - SPENDESK 2	24 517,58		24 517,58	
518700 - BANQUES INTERETS COURUS	20 988,00		20 988,00	67 499,00
530000 - CAISSE	1 715,86		1 715,86	1 328,68
530003 - CAISSE LILLE				31,01
530011 - CAISSE BORDEAUX				146,11
530013 - CAISSE GRENOBLE				105,08
530025 - CAISSE MAUBEUGE				36,70
530028 - CAISSE POITIERS				100,00
530029 - CAISSE BREST				33,17
	9 966 554,64		9 966 554,64	4 841 274,94
Charges constatées d'avance (3)				
486000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	474 390,00		474 390,00	493 983,00
	474 390,00		474 390,00	493 983,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 583 787,36	90 854,21	15 492 933,15	12 714 016,13
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 416 377,95	3 767 289,36	19 649 088,59	15 833 977,78
(1) Dont droit au bail			317 500,00	317 500,00
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan détaillé

PASSIF

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
101300 - CAPITAL APPELE VERSE	50 000,00	50 000,00
	50 000,00	50 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106100 - RESERVE LEGALE	5 000,00	5 000,00
	5 000,00	5 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
106800 - AUTRES RESERVES	3 846 387,16	1 184 416,58
	3 846 387,16	1 184 416,58
Report à nouveau		
119000 - REPORT A NOUVVEAU DEBITEUR	-178 677,45	-178 677,45
	-178 677,45	-178 677,45
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 592 711,75	2 661 970,58
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 315 421,46	3 722 709,71
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
164100 - PRET 290 000 €	10 714,69	52 484,80
164101 - PRET 500 000 €	53 571,50	125 000,06
164102 - PRET 770 000 €	241 649,12	352 379,23
164103 - PRET 550 000 €	243 227,11	321 798,55
168840 - INT. COURUS S/EMPRUNTS	2 941,00	3 050,00
	552 103,42	854 712,64
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
451110 - EPIKTET - INTE FISCALE	226 803,00	364 167,00
	226 803,00	364 167,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	2 423 661,27	2 259 982,27
408100 - FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	356 765,00	357 402,00
	2 780 426,27	2 617 384,27

Bilan détaillé

	31/07/2024	31/07/2023
Dettes fiscales et sociales		
421007 - REMUNERATIONS DUES JUL	1 744 273,82	1 368 501,79
422000 - COMITE D'ENTREPRISE	103 519,15	156 834,44
424600 - Participation - réserve spéciale		744 774,47
425100 - ACOMPTES IAD	21 317,81	5 794,85
427000 - PERSONNEL OPPOSITIONS	492,10	448,69
428200 - PROVISION CONGES A PAYER	1 138 600,09	895 095,57
428400 - DETTES PROVIS.PR PARTIC. SALARIES	1 744 224,00	1 351 736,00
428600 - AUTRES CHARGES PERSONNEL A PAYER	129 809,20	65 944,11
431000 - URSSAF - POLE EMPLOI	857 695,23	580 590,92
437200 - PREVOYANCE	58 071,27	34 725,35
437210 - PREVOYANCE AG2R	91 419,57	57 446,75
437250 - MUTUELLE VERSPIEREN	5 003,64	24 142,44
437300 - CAISSES DE RETRAITE	162 621,78	124 399,33
438200 - CHARGES SOC/CONGES PAYES	286 944,66	247 321,27
438600 - AUTRES CHARGES SOC A PAYER	384 855,80	14 284,18
442100 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	18 386,43	12 848,81
445510 - TVA A DECAISSER	500 696,00	553 559,00
445712 - TVA INTRA COM	19,63	24 653,32
445718 - TVA COLLECTEE 10 %	342 321,90	285 953,82
445719 - TVA COLLECTEE 20 %	825,91	3 180,18
448632 - TAXE D'APPRENTISSAGE	241 601,74	282 978,85
448634 - EFFORT LOGEMENT CAP	343 297,12	291 507,60
448635 - CET	78 952,00	44 375,00
448638 - AGEFIPH CAP	446 344,00	1 044 777,10
448640 - C3S CAP	69 811,00	57 027,00
	8 771 103,85	8 272 900,84
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
411000 - CLIENTS	1 960,80	
467100 - CPTES DEBIT/CREDITEUR	170,73	
467110 - AUTRES CPTES DEB/CRED_REJETS	503,91	1 573,77
467151 - SPENDESK	595,15	399,36
467500 - REMBOURSEMENT FRAIS		130,19
	3 230,59	2 103,32
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	12 333 667,13	12 111 268,07
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 649 088,59	15 833 977,78
(1) Dont à plus d'un an (a)	295 019,79	595 555,13
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 038 647,34	11 515 712,94
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat détaillé

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2024	31/07/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
706130 - FRAIS INSCRIPTIONS 10 %	682 538,46		682 538,46	592 782,26
706230 - PRESTATIONS 10 %	80 944 048,88		80 944 048,88	68 484 062,10
706800 - RETROCESSION LOYERS	54 360,00		54 360,00	31 075,87
706801 - RETROCESSION CHARGE	6 175,00		6 175,00	4 161,08
706802 - RETROCESSION CHARGE	7 870,00		7 870,00	3 731,63
706803 - RETROCESSION ENTRETI	12 725,00		12 725,00	6 636,84
	81 707 717,34		81 707 717,34	69 122 449,78
Chiffre d'affaires net	81 707 717,34		81 707 717,34	69 122 449,78

	31/07/2024	31/07/2023
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 471,93	3 333,30
	1 471,93	3 333,30
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
781500 - REPRIS. S/PROVIS. RISQUES & CHARGES		40 000,00
781740 - REPRIS. S/PROV DEPR. CREANCES	104 667,11	24 624,63
791400 - TRANSFERT AFFECTANT EBE	45 187,26	109 634,10
	149 854,37	174 258,73
Autres produits		
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	22 473,79	9 976,16
	22 473,79	9 976,16
Total produits d'exploitation (I)	81 881 517,43	69 310 017,97
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
606100 - ELECTRICITE EAU	141 200,86	89 782,84
606300 - FOURNITURE PETIT EQUIPEMENT	45 456,23	23 646,77
606301 - FOURN. PETIT EQUIP EXO	1 704,39	274,05
606302 - FOURN. PETIT EQUIP EXO CE	1 466,36	2 099,98
606310 - FOURNITURE ENTRETIEN	19 531,64	16 891,95
606312 - FOURN. ENTRETIEN EXO CE	389,99	124,06
606320 - FOURN. INFORMATIQUES	124 681,86	42 814,54
606321 - FOURN. INFORMATIQUES EXO	668,36	225,00
606322 - FOURN. INFORMATIQUES EXO CE	2 243,61	2 900,30
606330 - FOURNIT. MARKETING	79 447,06	99 486,11
606331 - FOURN. MARKETING EXO	535,82	45,79
606332 - FOURN. MARKETING EXO CE	111,31	564,76
606400 - FOURNIT. ADMINISTRATIVES	46 212,96	33 027,63
606401 - FOURN. ADMINIST. EXO	313,37	9,99
606402 - FOURN. ADMINIST. EXO CE	444,07	337,29
606800 - FOURNITURE MALLETTE	0,23	
606801 - FOURNITURE MALLETTE EXO	0,45	

Compte de résultat détaillé

	31/07/2024	31/07/2023
606802 - FOURNITURE MALLETTE EXO CE	-0,40	
611120 - ARCHIVAGE ELECTRONIQUE	30 837,13	26 312,00
613200 - LOCATIONS BUREAUX	1 209 727,03	1 026 538,39
613210 - LOCATION CENTRE D AFFAIRES	6 903,20	3 732,00
613500 - LOCATION MATERIEL DE BUREAU	18 867,09	17 182,45
613510 - LOCATIONS MATERIEL TECHNIQUE	4 599,00	4 517,83
613511 - LOC. MAT. TECHN. EXO	757,34	395,20
613512 - LOC. MAT. TECHN. EXO CE	4 018,11	3 747,06
613520 - LOCATION MATERIEL DE TRANSPORT	47 520,05	29 156,53
614000 - CHARGES LOCATIVES	245 575,36	206 065,30
615200 - ENTRETIEN IMMOBILIER	279 456,89	229 492,61
615600 - ENT. REPAR. MAINT. MATERIEL contrat	307 989,40	275 307,76
615601 - ENT-REP-MAINT MAT CONTRAT EXO	3 637,12	2 072,25
615602 - ENT-REP-MAINT MAT CONTRAT EXO CE	7 646,20	7 752,22
615650 - ENT. REPAR. MAINT. MATERIEL	28 848,90	23 386,41
615700 - ENTRE. REPAR.VEHICULE	6 067,06	8 870,13
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	100 843,30	55 753,65
618100 - DOCUMENTATION GENERALE	1 417,31	2 932,36
618300 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	2 097,82	357,91
618500 - FRAIS COLLOQUE SEMINAIRE	43 143,61	36 609,64
621400 - PRESTATIONS ENCADREMENT	1 308 019,30	1 140 565,00
622200 - COMMISSIONS/PREST.VENDUES	2 378,35	2 394,13
622600 - HONORAIRES CAC	44 271,00	27 174,00
622610 - HONORAIRES MARKETING	121 044,09	84 142,43
622612 - HONORAIRES MARKETING EXO CE	7 390,00	
622620 - HONORAIRES DE CONSEIL	88 330,35	116 873,55
622630 - HONORAIRES AGENCE	40 054,66	42 720,86
622640 - HONORAIRE INFORMATIQUE	298 679,43	
622700 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 714,06	2 006,65
623100 - MEDIAS DIGITAUX SEA - MIXTE	211 267,00	287 345,16
623101 - MEDIAS DIGITX SEA - MIXTE EXO	1 987,26	1 258,67
623102 - MEDIAS DIGITX SEA - MIXTE EXO CE	8 346,62	7 134,67
623110 - MEDIAS DIGITAUX SEA - FAMILLE	60 607,59	88 051,04
623112 - MEDIAS DIGITX SEA- FAM EXO CE	1 512 284,26	1 567 907,06
623120 - MEDIAS DIGITAUX SEA - INTERVENANTS	18 536,05	21 369,90
623122 - MEDIAS DIGITX SEA - INTER EXO CE	491 468,16	686 974,53
623140 - MEDIAS DIGITAUX SOCIAL M - FAMILLE	3 034,21	4 655,22
623142 - MEDIAS DIGITX SOCIAL - FAM EXO CE	70 298,14	19 321,49
623150 - MEDIAS DIGITX SCIAL - INTER	6 920,41	17 306,41
623152 - MEDIAS DIGITX SCIAL - INTER EXO CE	80 695,76	91 463,48
623160 - MEDIAS DIGITAUX JOABBOARDS	870 793,72	726 892,92
623162 - MEDIA DIGITX JOBBOARDS - EXO CE	7 335,35	961,80
623170 - MEDIAS NOTORIETE	679 004,22	728 215,67
623172 - MEDIAS NOTORIETE UE	185 964,18	185 024,46
623200 - PARTENARIAT & COM	81 112,50	78 418,50
623300 - FOIRES ET EXPOSITIONS	140,00	65,00
623400 - CADEAUX A LA CLIENTELE	7 140,60	403,01
623600 - MAILINGS	20 329,71	17 570,45
623950 - PROMOTION ET COMMUNICATION	244 055,20	206 036,19
624400 - TRANSPORT	1 592,51	1 212,77
624401 - TRANSPORT EXO		4,99
624402 - TRANSPORT EXO CE		14,96
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	104 340,05	82 263,14
625110 - VOYAGES HOTELS	149 617,76	125 721,08

Compte de résultat détaillé

	31/07/2024	31/07/2023
625120 - VOYAGES SNCF	99 277,62	74 718,99
625700 - RECEPTIONS	22 773,50	20 059,56
626100 - FRAIS POSTAUX INTERNES	35 887,22	45 107,22
626200 - FRAIS TELECOMMUNICATION	262 277,45	293 146,34
626300 - FRAIS SMS ET MAILS	195 497,21	192 538,11
627000 - FRAIS BANCAIRES SG	3 456,22	1 702,67
627300 - FRAIS BANCAIRES CIC	14 590,76	14 861,25
627500 - FRAIS PARTICIPATION	6 404,90	
627800 - FRAIS TES CESU	38 974,70	30 827,92
628110 - COTISATIONS PROFESSIONNELLES	47 982,00	45 903,19
628400 - FRAIS RECRUTEMENT PERSON.	208 196,26	84 308,24
628410 - FRAIS RECRUT. IAD	574,00	6 759,14
628412 - FRAIS RECRUT. IAD EXO CE		860,10
	10 479 004,43	9 444 674,68
Impôts, taxes et versements assimilés		
633300 - FORMATION CONTINUE PERM	116 467,28	97 201,30
633301 - FORMATION CONTINUE INTERVENANTS	784 070,78	663 627,63
633310 - FORMATION CONTINUE AUTRES	39 211,42	58 223,84
633400 - EFFORT A LA CONSTRUCTION PERM	18 540,13	40 074,15
633401 - EFFORT CONSTRUCTION IAD	65 458,95	149 359,28
633500 - TAXE D'APPRENTISSAGE	71 912,98	60 504,61
633501 - TAXE APPRENT LIBERATOIRE IAD	264 344,32	224 094,95
633510 - CSA PERM	27 979,62	35 789,00
633511 - CSA INTER	108 189,69	132 792,00
633800 - AUTRES CONTRIBUTIONS	546 494,00	740 905,00
635110 - CVAE & CFE	278 765,00	312 895,50
635400 - DROITS ENREGISTREMENT		4 595,00
635800 - AUTRES DROITS	1 969,27	1 343,91
637100 - C3S	99 141,00	79 160,00
	2 422 544,44	2 600 566,17
Salaires et traitements		
641000 - SALAIRES	9 791 679,57	8 329 947,22
641100 - SALAIRES INTERVENANTS	39 204 737,48	33 197 874,00
641200 - CONGES PAYES	243 504,52	140 252,02
641300 - PRIMES GRATIFICATIONS	488 910,16	633 289,93
641301 - PRIMES TRIMESTRIELLES	373 565,16	
641400 - INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	91 119,53	79 576,58
641401 - OD INDEM RUPTURE IAD		387,60
641700 - AVANTAGES EN NATURE	4 408,87	533,78
	50 197 925,29	42 381 861,13
Charges sociales		
645100 - URSSAF PERMANENTS	1 956 316,33	1 760 433,87
645101 - URSSAF INTERVENANTS	1 472 576,99	1 352 380,32
645110 - FORFAIT SOCIAL PARTICIPATION	768 146,77	
645200 - PREVOYANCE GAN PERM	26 845,32	20 605,56
645210 - PREVOYANCE AG2R PERM	40 699,02	33 960,60
645250 - MUTUELLE VERSPIEREN PERM	23 064,96	18 434,01
645251 - MUTUELLE VERSPIEREN IAD	1 439,10	154,98
645300 - RETRAITES PERM	401 397,70	345 009,41
645301 - RETRAITE IAD	86 495,31	86 190,85
645800 - COTISATIONS AUTRES ORG. SOCIAUX	43 447,19	47 883,76
645820 - COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX PRIM	3 862,82	
647400 - DOTATIONS OEUVRES SOCIALES	137 111,95	127 247,47
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	42 993,99	33 231,23

Compte de résultat détaillé

	31/07/2024	31/07/2023
647600 - CARTES DE TRANSPORT	46 422,71	37 091,96
647601 - TRANSPORT INTERVENANTS	21 889,44	23 413,63
647610 - TRANSP KM IAD	706 136,10	595 227,14
647630 - INDEMNITE TELETRAVAIL	9 863,00	4 653,14
647700 - TICKETS RESTAURANT	379 242,40	308 523,20
648000 - AUTRES CHARGES PERSONNEL	2 436,00	80,00
648100 - FRAIS GESTION TICKETS RESTAURANT	2 004,50	1 328,40
	6 172 391,60	4 795 849,53
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681110 - DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	11 659,94	17 286,35
681120 - DOT. AMORT. IMMO. CORPOR.	710 041,55	615 236,25
	721 701,49	632 522,60
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
681740 - PROV. DEPREC. CREANCES CLIENTS	90 854,21	
	90 854,21	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
651100 - REDEVANCE DE MARQUE	4 897 595,23	4 144 610,67
651600 - REDEVANCES	78 830,12	44 389,41
651601 - REDEVANCES EXO	2 443,41	2 443,22
651602 - REDEVANCE EXO CE	1 257,72	1 681,33
654100 - PERTES S/ CREANCES DE L'EXERCICE	208 353,39	223 269,08
658000 - CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	10 926,01	9 299,82
658100 - CHARGES LIEES AUX CLIENTS	11 038,96	5 735,77
	5 210 444,84	4 431 429,30
Total charges d'exploitation (II)	75 294 866,30	64 286 903,41
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 586 651,13	5 023 114,56
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
764000 - REVENU COMPTE A TERME	85 593,11	67 499,00
	85 593,11	67 499,00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	85 593,11	67 499,00
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
686620 - DOT. PROV. DEPREC. IMMOB. FINANC.		22 500,00
		22 500,00
Intérêts et charges assimilées (4)		
661160 - INTERETS SUR EMPRUNTS ET DETTES	2 856,83	6 308,34
	2 856,83	6 308,34
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	2 856,83	28 808,34
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	82 736,28	38 690,66

Compte de résultat détaillé

	31/07/2024	31/07/2023
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 669 387,41	5 061 805,22
	31/07/2024	31/07/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
772580 - Produit exo antérieur exploit		49 254,53
		49 254,53
Sur opérations en capital		
778000 - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		15 180,00
		15 180,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		64 434,53
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
671200 - PENALITES ET AMENDES	1 396,66	625,97
	1 396,66	625,97
Sur opérations en capital		
678800 - CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES		7 653,20
		7 653,20
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 396,66	8 279,17
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 396,66	56 155,36
Participation des salariés aux résultats (IX)		
691000 - PARTICPATION DES SALARIES	1 744 224,00	1 351 736,00
	1 744 224,00	1 351 736,00
Impôts sur les bénéfices (X)		
698100 - Intégration fiscale - charges	1 331 055,00	1 104 254,00
	1 331 055,00	1 104 254,00
Total des produits (I+III+V+VII)	81 967 110,54	69 441 951,50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	78 374 398,79	66 779 980,92
BENEFICE OU PERTE	3 592 711,75	2 661 970,58
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		49 254,53
(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

Liasse fiscale

Exercice ouvert le	01/08/2023	et clos le	31/07/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SAS KINOUGARDE					
SIRET	5 2 3 3 7 1 0 5 2 0 0 0 1 1				
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
38 rue BLOMET					
75015 PARIS					

REGIME FISCAL DES GROUPES						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			01/08/2022			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
SAS EPIKTET						
38 rue Blomet 75015 PARIS						
			SIRET	9 0 1 8 7 2 3 6 6 0 0 0 1 7		

B ACTIVITE					
Activités exercées	Accueil de jeunes enfants			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	5 251 631	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0			

2 Plus-values					
			PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long teme imposables à 0%	
				PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes		
Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies			Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		
Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies					
Autres dispositifs					
Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées			Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)					
Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies					
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies					

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.					

H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					

Nom et coordonnées			ECF	Viseur conventionné		Visa : CGA
– du prestataire :						
– du comptable :						
Tél :						
– du conseil :						
Tél :						
– du CGA ou du viseur conventionné :						
Tél :						
– N° d'agrément :						

G

ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d’identification fiscale de l’entité désignée :

3 – Si vous êtes l’entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d’identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n’êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l’Etat de résidence et le numéro d’identification fiscal de l’entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS KINOUGARDE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12														
Adresse de l'entreprise38 rue BLOMET 75015 PARIS										Durée de l'exercice précédent* 12														
Numéro SIRET*52337105200011										Néant*														
										Exercice N clos le,31/07/2024														
										Brut1					Amortissements, provisions2					Net3				
Capital souscrit non appelé(I)										AA														
ACTIF IMMOBILISÉ*		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *							AB						AC								
			Frais de développement *							CX						CQ								
			Concessions, brevets et droits similaires							AF						AG								
			Fonds commercial (1)							AH	317 500					AI	317 500							
			Autres immobilisations incorporelles							AJ	120 732					AK	118 2872 445							
			Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles							AL						AM								
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains							AN						AO								
			Constructions							AP						AQ								
			Installations techniques, matériel et outillage industriels							AR						AS								
			Autres immobilisations corporelles							AT	6 869 620					AU	3 535 6473 333 973							
			Immobilisations en cours							AV	112 698					AW	112 698							
			Avances et acomptes							AX						AY								
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence							CS						CT								
			Autres participations							CU						CV								
			Créances rattachées à des participations							BB						BC								
			Autres titres immobilisés							BD						BE								
			Prêts							BF	162 718					BG	22 500140 218							
			Autres immobilisations financières*							BH	249 319					BI	249 319							
		TOTAL (II)										BJ	7 832 590					BK	3 676 4354 156 155					
		ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements							BL						BM						
En cours de production de biens							BN						BO											
En cours de production de services							BP						BQ											
Produits intermédiaires et finis							BR						BS											
Marchandises							BT						BU											
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes							BV						BW										
	Clients et comptes rattachés (3)*							BX	3 786 483					BY	90 8543 695 628									
	Autres créances (3)							BZ	328 359					CA	328 359									
	Capital souscrit et appelé, non versé							CB						CC										
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)							CD	1 028 000					CE	1 028 000									
DIVERS	Disponibilités							CF	9 966 554					CG	9 966 554									
	Charges constatées d'avance (3)*							CH	474 390					CI	474 390									
Comptes de régularisation		TOTAL (III)							CJ	15 583 787					CK	90 85415 492 933								
		Frais d'émission d'emprunt à étaler(IV)							CW															
		Primes de remboursement des obligations(V)							CM															
		Ecart de conversion actif*(VI)							CN															
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)							CO	23 416 377						1A	3 767 28919 649 088							
		Renvois : (1) Dont droit au bail :			317 500				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP					(3) Part à plus d'un anCR							
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :						Stocks :							Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS KINOUGARDE		Néant ☐ *		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)			DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 846 387		
	Report à nouveau			DH	(178 677)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 592 711		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	7 315 421		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	552 103		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	226 803		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 780 426		
	Dettes fiscales et sociales			DY	8 771 103		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	3 230		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	12 333 667			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 649 088			
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	12 038 647	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KINOUGARDE										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	81 707 717	FH		FI	81 707 717		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	81 707 717	FK		FL	81 707 717		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO	1 471		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	149 854		
	Autres produits (1) (11)							FQ	22 473		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	81 881 517		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	10 479 004		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	2 422 544		
	Salaires et traitements*							FY	50 197 925		
	Charges sociales (10)							FZ	6 172 391		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA	721 701			
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	90 854			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)							GE	5 210 444		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	75 294 866			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	6 586 651			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	85 593		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	85 593		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	2 856		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	2 856		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	82 736			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	6 669 387			

Désignation de l'entreprise										SAS KINOUGARDE		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	1 396		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	1 396		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(1 396)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ	1 744 224		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	1 331 055		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	81 967 110			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	78 374 398			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	3 592 711	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	81 130	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX		
	(9)	Dont transferts de charges										RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	45 187	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6			obligatoires	A9					
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										1 396			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous ☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous ☐

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 396
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1 396
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SAS KINOUGARDE

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	438 232	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	3 690 024	KW		KX	1 340 511	
		Matériel de transport*					KY	42 224	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 626 505	LC		LD	170 353	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	40 012	LI		LJ	1 071 580	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	5 398 767	LO		LP	2 582 445	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	237 695	1U		1V	191 722		
TOTAL IV						LQ	237 695	LR		LS	191 722		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	6 074 695	ØH		ØJ	2 774 168		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	438 232	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM	5 030 536	MN	
		Matériel de transport			IV		MP	42 224	MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	1 796 859	MT	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	998 893	MZ		NA	112 698	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY	998 893	NG		NH	6 982 319	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	17 378	2F	412 038		
TOTAL IV			I3		NJ	17 378	NK	412 038		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	998 893	ØK	17 378	ØL	7 832 590	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mise en équivalence :
augmentation de l'écart d'équivalence
diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values :
valeur comptable
prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	438 232			438 232
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	3 690 024		3 690 024
		Matériel de transport*	42 224		42 224
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 626 505		1 626 505
		Emballages récupérables et divers *			
	Immobilisations corporelles en cours		40 012		40 012
FINANCIÈRES	Avances et acomptes				
	TOTAL III		5 398 767		5 398 767
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		237 695		237 695
TOTAL IV		237 695			237 695
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		6 074 695			6 074 695

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le :31/07/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise :SAS KINOUGARDENéantX*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KINOUGARDE												Néant ☐ *						
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE	106 627			PF	11 659			PG				PH	118 287		
TOTAL I			RK	106 627			RM	11 659			RN				RO	118 287		
Terrains			PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	1 581 144			QE	553 983			QF				QG	2 135 127		
	Matériel de transport		QH	42 224			QI				QJ				QK	42 224		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 202 237			QM	156 058			QN				QO	1 358 295		
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT			
TOTAL II			QU	2 825 605			QV	710 041			QW				QX	3 535 647		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	2 932 233			ØP	721 701			ØQ				ØR	3 653 935		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL							NM							NO			
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C																		
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8						
Primes de remboursement des obligations									SP			SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		106 627			106 627
TOTAL I		106 627			106 627
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	1 581 144			1 581 144
	Matériel de transport	42 224			42 224
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 202 237			1 202 237
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL II		2 825 605			2 825 605
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		2 932 233			2 932 233
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS KINOUGARDE</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06	22 500	07		08		09	22 500
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	104 667	6U	90 854	6V	104 667	6W	90 854
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	127 167	TY	90 854	TZ	104 667	UA	113 354
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	127 167	UB	90 854	UC	104 667	UD	113 354
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	90 854	UF	104 667			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

[illegible]

AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	
--------------------------------	--

[illegible]

PROVISIONS POUR IMPÔTS

[illegible]

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

[illegible]

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

[illegible]

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	
-------------------------------------	--

[illegible]

ÉTAT DES ÉCARTS ENTRE LES ÉVALUATIONS DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KINOUGARDE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP	162 718	UR		US	162 718		
	Autres immobilisations financières				UT	249 319	UV		UW	249 319		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	3 786 483		3 786 483				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY	7 814		7 814				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	300 206		300 206				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	20 338		20 338				
	Charges constatées d'avance				VS	474 390		474 390				
TOTAUX					VT	5 001 271	VU	4 589 232	VV	412 038		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	140 218						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG								
		à plus d'1 an à l'origine		VH	552 103	257 083	295 019					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	2 780 426	2 780 426						
Personnel et comptes rattachés				8C	4 882 236	4 882 236						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	1 846 611	1 846 611						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	843 863	843 863						
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	1 198 392	1 198 392						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	226 803	226 803						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	3 230	3 230						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX					VY	12 333 667	VZ	12 038 647	295 019			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	302 500	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CHANGEMENT DE METHODE

Nature des provisions	au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers & pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations	- incorporelles			
	- corporelles			
	- titres mis en équivalence			
	- titres de participation			
	- autres immobilisations financières	22 500		22 500
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				

DocuSign Envelope ID: FD989C4B-2E15-4DA2-9474-0117BDB37C3B

DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2024

Désignation de l'entreprise :SAS KINOUGARDE

Néant

Exercice N. clos le :31/07/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

1 994 549

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

1 396

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

I7

1 331 055

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

K7

I8

ZN

WN

WO

XR

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

– imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

– Plus-values nettes à court terme

– Plus-values soumises au régime des fusions

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

WQ

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Y1

Y3

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU

1 668 081

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

– imposées au taux de 0 %

– imposées au taux de 19%

– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

– imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

I6

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

WZ

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

XA

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

ZY

Majoration d'amortissement*

XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (44 sexies)

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)

ØV

Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)

1F

Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)

XC

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

PB

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)

X9

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)

YI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)

YA

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)

YL

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)

YB

Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)

YH

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)

YC

Créance dégagée par le report en arrière de déficit

ZI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)

YD

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

5 251 631

XI

déficit (II moins I)

ZL

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

XL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

5 251 631

XO

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KINOUGARDE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
C3S			9K	69 811	9L 57 227
EFFORT CONSTRUCTION			9M	180 514	9N 259 118
PARTICIPATION			9P	1 744 224	9R 1 351 736
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	1 994 549	YO 1 668 081
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KINOUGARDE													Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(178 677)			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	2 661 970				Dividendes		ZD	2 661 970			
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions		ZE				
									Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZF				
	TOTAL I			ØF	2 483 293				TOTAL II		ZG	(178 677)			
													ZH	2 483 293	
RENSEIGNEMENTS DIVERS													Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7						YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	30 837				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8						XQ	1 537 967				
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	1 308 019				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	603 861				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	47 982					ST	6 998 318				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	10 479 004				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	278 765				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS						9Z	2 143 779				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	2 422 544				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	8 637 078				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	2 951 952				
DIVERS	- Montant brut des salaires *									ØB	49 886 147				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK					
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	3 920 576		Plus-values à 15%		JK			Plus-values à 0%		JL		
						Plus-values à 19%		JM			Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%		JN			Plus-values à 0%		JO		
						Plus-values à 19%		JP			Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	9 0 1 8 7 2 3 6 6 0 0 0 1 7					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KINOUGARDE							Néant	☒	*			
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE												
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①			Valeur d'origine* ②		Valeur nette réévaluée* ③		Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④		Autres amortissements* ⑤		Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES					Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*							
Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧		Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %				
I. Immobilisations*	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+							
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice										
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme										
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *										
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨											
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩					(A)	(B) (ventilation par taux)				(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS KINOUGARDE					Néant ☒	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					
	B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
	☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KINOUGARDE

Néant☒*

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 % 2 .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) 1 *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) 1 *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1	Moins-values à 12,8 % 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % 3	Solde des moins-values à 12,8 % 4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % 4	Imputations sur le résultat de l'exercice 5	Solde des moins-values à reporter col 6 = 2+3-4-5 6
	À 19 % ou à 15 % 2	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice 3			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SAS KINOUGARDE

Néant ☒*

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e,6^e,7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS KINOUGARDE		Néant ☐ *																					
Exercice ouvert le : 01/08/2023		et clos le : 31/07/2024		Durée en nombre de mois		12																	
DECLARATION DES EFFECTIFS																							
Effectifs moyens du personnel				YP	1 789																		
Dont apprentis				YF																			
Dont handicapés				YG	8																		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL																			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																							
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	81 707 717																		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK																			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL																			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	26 567																		
TOTAL 1				OX	81 734 284																		
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	22 473																		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE																			
Subventions d'exploitation reçues				OF	1 471																		
Variation positive des stocks				OD																			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	18 620																		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT																			
TOTAL 2				OM	42 565																		
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Achats				ON	464 408																		
Variation négative des stocks				OQ																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	8 722 204																		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS																			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ																			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	5 210 444																		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU																			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9																			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante				OY																			
TOTAL 3				OJ	14 397 057																		
IV		Valeur ajoutée produite																					
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	67 379 792																
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	67 379 792																		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	81 707 717																		
Effectifs au sens de la CVAE				EY	1 789																		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX																			
Période de référence		GY	0	1	/	0	8	/	2	0	2	3	GZ	3	1	/	0	7	/	2	0	2	4
Date de cessation												HR			/			/					

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'am. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/07/2024

N° SIRET

52337105200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS KINOUGARDE

ADRESSE (voie)

38 rue BLOMET

CODE POSTAL

75015

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	50 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

EPIKTET

N° SIREN (si société établie en France)

901872366

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

50 000

Adresse : N°

38

Voie

rue Blomet

Code Postal

75015

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)Nom de famillePrénom(s)

Nom d'usage% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Titre (2)Nom de famillePrénom(s)

Nom d'usage% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant

X

*

EXERCICE CLOS LE

31/07/2024

N° SIRET

5

2

3

3

7

1

0

5

2

0

0

0

1

1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS KINOUGARDE

ADRESSE (voie)

38 rue BLOMET

CODE POSTAL

75015

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS KINOUGARDE

Adresse 38 rue BLOMET 75015 PARIS

du 01/08/2023

au 31/07/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	MONSIEUR OLLIVIER GUILLAUME CHEF DE PROJET				19, rue PIERRE TERMIER 69660 COLLONGES AU MONT D OR			
2	MONSIEUR LARGE SEBASTIEN INGENIEUR				94, chemin De L Aiglas 69160 Tassin La Demi Lune			
3	MONSIEUR COURTOIS OLIVIER INGENIEUR				183, chemin Des Avenerieux 38080 Saint Marcel Bel Accueil			
4	MONSIEUR GIRIN LOIC RESPONSABLE SYSTEME INFO				334, route DES SORBIERS 01480 FRANS			
5	MONSIEUR EVEILEAU DAVID RESPONSABLE MARKETING DIRECT				12, rue DE LA CHEVALLERIE 49800 TRELAZE			
6	MONSIEUR MANGINO THOMAS INGENIEUR				37, rue DANVERS 69007 LYON			
7	MADAME CORTES JESSICA RESPONSABLE RECRUTEMENT				18, avenue LOUISE DE BETTIGNIES 92700 COLOMBES			
8	MONSIEUR JOYEUSE LUDOVIC RESPONSABLE PAIE				16, avenue DES CHAMPS 77500 CHELLES			
9	MONSIEUR MOUSSAOUI HEDI INGENIEUR				448, avenue ARISTIDE BRIAND 38220 VIZILLE			
10	MONSIEUR MORICE DAMIEN RESPONSABLE TECHNIQUE				4, voie Du Bois Pineau 49380 TERRANJOU			
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	7 140
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	22 773
Total	29 914

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
– de l'exercice 2024.. (total col. 9 + total col. 10) 10	29 914	– de l'exercice 2024.. 10	5 251 631
– de l'exercice précédent 10	629 792	– de l'exercice précédent 10	4 373 406
Nom et qualité du signataire Monsieur LECAT HERVE Président		À PARIS _____, le 04/10/2024 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



Article 2038A du CGI

RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIES A DES ETATS ET TERRITOIRES NON COOPERATIFS

Nom de l'établissement		SAS KINOUGARDE			
N°d'identification (SIRET)		52337105200011		Exercice social	
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)					
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B				(1) – [(2)+(3)+(4)]	

KINOUGARDE

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 38 rue Blomet, 75015 Paris
523 371 052 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21 NOVEMBRE 2024**

Le 21 novembre 2024,

la soussignée :

EPIKTET, société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 38, rue Blomet, 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 901 872 366, représentée par son Président, **SENEK**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 38, rue Blomet, 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 539 694 844, elle-même représentée par son Président, Monsieur Hervé Lecat ;

agissant en qualité de seul associé de la Société, titulaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société (l'«**Associé Unique** »),

après avoir pris connaissance :

(i) des documents suivants :

- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes de la Société ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2024 ;
- le rapport du Président de la Société sur les comptes annuels
- le rapport du Commissaire aux Comptes de la Société sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 ;
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des décisions proposées ; et
- un exemplaire des statuts de la Société ;

(ii) de l'ordre du jour ci-après reproduit :

- rapport du Président de la Société et rapport du Commissaire aux Comptes de la Société sur les comptes annuels ;
- présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2024 ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2024 ;
- approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- quitus au Président de la Société ;
- pouvoirs pour les formalités légales.

après avoir constaté que la société SARL Cabinet d'expertise et de Commissariat Jean-Pierre Daire (« **Commissaire aux Comptes** ») est excusé ;

après avoir constaté que les délégués du CSE sont absents et excusés ;

a pris les décisions suivantes conformément à l'article 18 des statuts, et, ce faisant, confirme (i) renoncer purement, simplement et de manière irrévocable aux délais statutaires de remise des documents susvisés avant la présente prise des présentes décisions, et (ii) être dûment informé afin d'adopter les décisions ci-dessous :

DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première Décision

Rapport du Président de la Société et rapport du Commissaire aux Comptes de la Société sur les comptes annuels ; présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2024

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président de la Société et du rapport du Commissaires aux Compte sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2024, approuve lesdits rapports, ainsi que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net comptable de 3.592.712 euros.

Deuxième Décision

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2024

L'Associé Unique décide d'affecter, sur proposition du Président, le résultat de la Société pour l'exercice écoulé, soit un bénéfice net comptable de 3.592.712 euros,

- d'une part à hauteur de 178.677 euros au compte de Report à nouveau ; et
- d'autre part à hauteur de 3.414.035 euros au compte de Autres réserves.

L'Associé Unique prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos au	Distribution globale
31 juillet 2023	Aucun
31 juillet 2022	Aucun
31 juillet 2021	Aucun

Troisième Décision

Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts

L'Associé Unique prend acte, en application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que la Société n'a encouru aucune charge non déductible de l'impôt sur les sociétés visée à l'article 39-4 dudit code, au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2024.

Quatrième Décision

Conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2024.

Cinquième Décision
Quitus au Président de la Société

L'Associé Unique approuve les actes de gestion accomplis par le Président de la Société au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2024 et donne, en conséquence, quitus entier et sans réserve au Président de la Société de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Sixième Décision
Pouvoirs pour les formalités légales

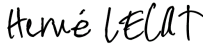
L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le représentant de l'Associé Unique.

Signé par :



B2FDDE42BA6340F...

EPIKTET

Par : SENEK

Par : Hervé Lecat

**CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Jean-Pierre DAIRE

**SAS au Capital de 16500 €
6 Chemin du Moulin de Lezennes
59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

KINOUGARDE

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 38 Rue Blomet

75015 PARIS

523 371 105 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/07/2024

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU KINOUGARDE relatifs à l'exercice clos le 31/07/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU KINOUGARDE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/08/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

« En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. »

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont

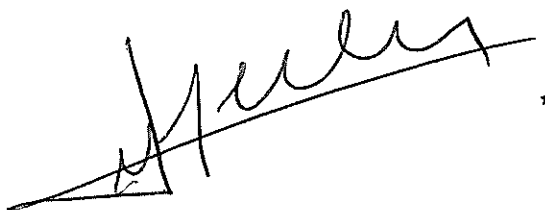
pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLENEUVE D'ASQ, le 31 Octobre 2024

Le Commissaire aux comptes inscrit
CABINET JEAN PIERRE DAIRE, représenté par

Arnaud HERBECQ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud HERBECQ', written over a horizontal line.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	317 500		317 500	317 500
Autres immobilisations incorporelles	120 733	118 288	2 445	14 105
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 869 621	3 535 647	3 333 973	2 533 149
Immobilisations corporelles en cours	112 698		112 698	40 012
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	162 719	22 500	140 219	
Autres immobilisations financières	249 320		249 320	215 195
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 832 591	3 676 435	4 156 155	3 119 962
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 786 483	90 854	3 695 629	3 059 954
Autres créances	328 360		328 360	318 804
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 028 000		1 028 000	4 000 000
Disponibilités	9 966 555		9 966 555	4 841 275
Charges constatées d'avance (3)	474 390		474 390	493 983
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 583 787	90 854	15 492 933	12 714 016
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 416 378	3 767 289	19 649 089	15 833 978
(1) Dont droit au bail			317 500	317 500
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Pompidou - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Bilan passif

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 846 387	1 184 417
Report à nouveau	-178 677	-178 677
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 592 712	2 661 971
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 315 421	3 722 710
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	552 103	854 713
Emprunts et dettes financières diverses (3)	226 803	364 167
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 780 426	2 617 384
Dettes fiscales et sociales	8 771 104	8 272 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 231	2 103
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	12 333 667	12 111 268
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 649 089	15 833 978
(1) Dont à plus d'un an (a)	295 020	595 555
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 038 647	11 515 713
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2024	31/07/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	81 707 717		81 707 717	69 122 450
Chiffre d'affaires net	81 707 717		81 707 717	69 122 450
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 472	3 333
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			149 854	174 259
Autres produits			22 474	9 976
Total produits d'exploitation (I)			81 881 517	69 310 018
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			10 479 004	9 444 675
Impôts, taxes et versements assimilés			2 422 544	2 600 566
Salaires et traitements			50 197 925	42 381 861
Charges sociales			6 172 392	4 795 850
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			721 701	632 523
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			90 854	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 210 445	4 431 429
Total charges d'exploitation (II)			75 294 866	64 286 903
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 586 651	5 023 115
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			85 593	67 499
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			85 593	67 499
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				22 500
Intérêts et charges assimilées (4)			2 857	6 308
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 857	28 808
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			82 736	38 691
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			6 669 387	5 061 805

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Poité - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Compte de résultat (suite)

	31/07/2024	31/07/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		49 255
Sur opérations en capital		15 180
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		64 435
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 397	626
Sur opérations en capital		7 653
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 397	8 279
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 397	56 155
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 744 224	1 351 736
Impôts sur les bénéfices (X)	1 331 055	1 104 254
Total des produits (I+III+V+VII)	81 967 111	69 441 952
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	78 374 399	66 779 981
BENEFICE OU PERTE	3 592 712	2 661 971
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		49 255
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KINOUGARDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024, dont le total est de 19 649 089 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 592 712 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	317 500			317 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 733			120 733
Immobilisations incorporelles	438 233			438 233
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 690 025	1 340 512		5 030 537
- Matériel de transport	42 224			42 224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 626 506	170 354		1 796 860
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	40 012	1 071 580	998 894	112 698
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 398 767	2 582 446	998 894	6 982 319
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	237 695	191 722	17 379	412 039
Immobilisations financières	237 695	191 722	17 379	412 039
ACTIF IMMOBILISE	6 074 695	2 774 168	1 016 273	7 832 591

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 582 446	191 722	2 774 168
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 582 446	191 722	2 774 168
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		998 894		998 894
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			17 379	17 379
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		998 894	17 379	1 016 273

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

	31/07/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106 628	11 660		118 288
Immobilisations incorporelles	106 628	11 660		118 288
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 581 144	553 983		2 135 128
- Matériel de transport	42 224			42 224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 202 238	156 058		1 358 296
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 825 606	710 042		3 535 647
ACTIF IMMOBILISE	2 932 234	721 701		3 653 935

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Poité - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 001 271 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	162 719		162 719
Autres	249 320		249 320
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 786 483	3 786 483	
Autres	328 360	328 360	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	474 390	474 390	
Total	5 001 271	4 589 233	412 039
Prêts accordés en cours d'exercice	140 219		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	14 040
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 319
BANQUES INTERETS COURUS	20 988
Total	36 347

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/11/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-178 677
Résultat de l'exercice précédent	2 661 971
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 483 293
Affectations aux réserves	2 661 971
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-178 677
Total des affectations	2 483 293

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/08/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/07/2024
Capital	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves générales	1 184 417	2 661 971	2 661 971		3 846 387
Report à Nouveau	-178 677	-178 677	-178 677	-178 677	-178 677
Résultat de l'exercice	2 661 971	-2 661 971	3 592 712	2 661 971	3 592 712
Total Capitaux Propres	3 722 710	-178 677	6 076 005	2 483 293	7 315 421

Dettes

Etat des dettes

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potté - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 333 667 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	552 103	257 084	295 020	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 780 426	2 780 426		
Dettes fiscales et sociales	8 771 104	8 771 104		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	230 034	230 034		
Produits constatés d'avance				
Total	12 333 667	12 038 647	295 020	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	302 500			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	356 765
INT. COURUS S/EMPRUNTS	2 941
PROVISION CONGES A PAYER	1 138 600
DETTES PROVIS.PR PARTIC. SALARIES	1 744 224
AUTRES CHARGES PERSONNEL A PAYER	129 809
CHARGES SOC/CONGES PAYES	286 945
AUTRES CHARGES SOC A PAYER	384 856
TAXE D APPRENTISSAGE	241 602
EFFORT LOGEMENT CAP	343 297
CET	78 952
AGEFIPH CAP	446 344
C3S CAP	69 811
Total	5 224 146

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PETIT EQUIPEMENT	12 957		
MALETTES PEDAGOGIQUES	9 426		
LOCATIONS	219 828		
CHARGES LOCATIVES	35 319		
ENTRETIENS MAINTENANCE	39 453		
ASSURANCE	2 701		
DOCUMENTATION	385		
HONORAIRES	25 794		
PUBLICITE MEDIA MARKETING	20 556		
FRAIS DE DEPLACEMENT	511		
FRAIS POSTAUX	1 299		
FRAIS BANCAIRE	97		
COTISATION PROFESSIONNELLE	17 605		
FRAIS DE RECRUTEMENT	13 424		
FORMATION	6 549		
AUTRES IMPOTS	91		
MEDECINE DU TRAVAIL	9 308		
REDEVANCE	46 807		
TELECOMMUNICATION	12 280		
Total	474 390		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2024
GARDE DENFANT	81 626 587
MISE A DISPOSITION LOCAUX	81 130
TOTAL	81 707 717

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 44 271 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

SARL CAB. EXPERTISE &
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Résultat financier

	31/07/2024	31/07/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	85 593	67 499
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	85 593	67 499
Dotations financières aux amortissements et provisions		22 500
Intérêts et charges assimilées	2 857	6 308
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 857	28 808
Résultat financier	82 736	38 691

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791400 - TRANSFERT AFFECTANT EBE	45 187	
	45 187	
Total	45 187	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 397	
TOTAL	1 397	

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
	5 251 631
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	6 669 387	1 331 055	5 338 332
+ Résultat exceptionnel	-1 397		-1 397
- Participations des salariés	1 744 224		1 744 224
Résultat comptable	4 923 767	1 331 055	3 592 712
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

SARL CAB. EXPERTISE &
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2022, la société SAS KINOUGARDE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EPIKTET.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 1 331 055 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1789 personnes dont 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	48	
Agents de maîtrise et techniciens	71	
Employés	1 670	
Ouvriers		
Total	1 789	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 199 050 euros

Le montant des engagements de retraite ont été valorisés au 31/07/2024 selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.35 %
- Revalorisation des salaires :
 - Employé : 1 %
 - Agent de maitrise : 3 %
 - Cadre : 3 %
- Charges patronales :
 - Employé : 17.24 %
 - Agent de maitrise : 32.28 %
 - Cadre : 42.20 %
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite: 60-64 ans réforme 2023

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Poité - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

**CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Jean-Pierre DAIRE

**SAS au Capital de 16500 €
6 Chemin du Moulin de Lezennes
59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

KINOUGARDE

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 38 Rue Blomet

75015 PARIS

523 371 105 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/07/2024

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU KINOUGARDE relatifs à l'exercice clos le 31/07/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU KINOUGARDE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/08/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

« En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. »

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont

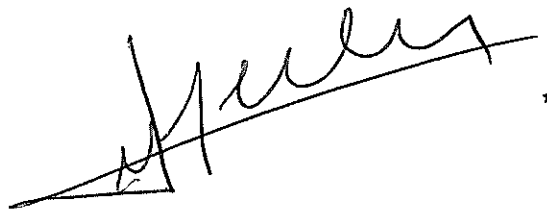
pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLENEUVE D'ASQ, le 31 Octobre 2024

Le Commissaire aux comptes inscrit
CABINET JEAN PIERRE DAIRE, représenté par

Arnaud HERBECQ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud HERBECQ', written over a horizontal line.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	317 500		317 500	317 500
Autres immobilisations incorporelles	120 733	118 288	2 445	14 105
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 869 621	3 535 647	3 333 973	2 533 149
Immobilisations corporelles en cours	112 698		112 698	40 012
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	162 719	22 500	140 219	
Autres immobilisations financières	249 320		249 320	215 195
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 832 591	3 676 435	4 156 155	3 119 962
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 786 483	90 854	3 695 629	3 059 954
Autres créances	328 360		328 360	318 804
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 028 000		1 028 000	4 000 000
Disponibilités	9 966 555		9 966 555	4 841 275
Charges constatées d'avance (3)	474 390		474 390	493 983
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 583 787	90 854	15 492 933	12 714 016
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 416 378	3 767 289	19 649 089	15 833 978
(1) Dont droit au bail			317 500	317 500
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Pompidou - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Bilan passif

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 846 387	1 184 417
Report à nouveau	-178 677	-178 677
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 592 712	2 661 971
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 315 421	3 722 710
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	552 103	854 713
Emprunts et dettes financières diverses (3)	226 803	364 167
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 780 426	2 617 384
Dettes fiscales et sociales	8 771 104	8 272 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 231	2 103
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	12 333 667	12 111 268
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 649 089	15 833 978
(1) Dont à plus d'un an (a)	295 020	595 555
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 038 647	11 515 713
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SARL C&B EXPERTISE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Pote - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2024	31/07/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	81 707 717		81 707 717	69 122 450
Chiffre d'affaires net	81 707 717		81 707 717	69 122 450
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 472	3 333
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			149 854	174 259
Autres produits			22 474	9 976
Total produits d'exploitation (I)			81 881 517	69 310 018
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			10 479 004	9 444 675
Impôts, taxes et versements assimilés			2 422 544	2 600 566
Salaires et traitements			50 197 925	42 381 861
Charges sociales			6 172 392	4 795 850
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			721 701	632 523
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			90 854	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 210 445	4 431 429
Total charges d'exploitation (II)			75 294 866	64 286 903
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 586 651	5 023 115
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			85 593	67 499
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			85 593	67 499
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				22 500
Intérêts et charges assimilées (4)			2 857	6 308
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 857	28 808
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			82 736	38 691
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			6 669 387	5 061 805

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Poité - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Compte de résultat (suite)

	31/07/2024	31/07/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		49 255
Sur opérations en capital		15 180
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		64 435
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 397	626
Sur opérations en capital		7 653
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 397	8 279
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 397	56 155
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 744 224	1 351 736
Impôts sur les bénéfices (X)	1 331 055	1 104 254
Total des produits (I+III+V+VII)	81 967 111	69 441 952
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	78 374 399	66 779 981
BENEFICE OU PERTE	3 592 712	2 661 971
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		49 255
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KINOUGARDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024, dont le total est de 19 649 089 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 592 712 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	317 500			317 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 733			120 733
Immobilisations incorporelles	438 233			438 233
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 690 025	1 340 512		5 030 537
- Matériel de transport	42 224			42 224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 626 506	170 354		1 796 860
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	40 012	1 071 580	998 894	112 698
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 398 767	2 582 446	998 894	6 982 319
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	237 695	191 722	17 379	412 039
Immobilisations financières	237 695	191 722	17 379	412 039
ACTIF IMMOBILISE	6 074 695	2 774 168	1 016 273	7 832 591

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 582 446	191 722	2 774 168
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 582 446	191 722	2 774 168
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		998 894		998 894
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			17 379	17 379
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		998 894	17 379	1 016 273

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

	31/07/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106 628	11 660		118 288
Immobilisations incorporelles	106 628	11 660		118 288
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 581 144	553 983		2 135 128
- Matériel de transport	42 224			42 224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 202 238	156 058		1 358 296
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 825 606	710 042		3 535 647
ACTIF IMMOBILISE	2 932 234	721 701		3 653 935

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Poité - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 001 271 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	162 719		162 719
Autres	249 320		249 320
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 786 483	3 786 483	
Autres	328 360	328 360	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	474 390	474 390	
Total	5 001 271	4 589 233	412 039
Prêts accordés en cours d'exercice	140 219		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	14 040
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 319
BANQUES INTERETS COURUS	20 988
Total	36 347

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/11/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-178 677
Résultat de l'exercice précédent	2 661 971
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 483 293
Affectations aux réserves	2 661 971
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-178 677
Total des affectations	2 483 293

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/08/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/07/2024
Capital	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves générales	1 184 417	2 661 971	2 661 971		3 846 387
Report à Nouveau	-178 677	-178 677	-178 677	-178 677	-178 677
Résultat de l'exercice	2 661 971	-2 661 971	3 592 712	2 661 971	3 592 712
Total Capitaux Propres	3 722 710	-178 677	6 076 005	2 483 293	7 315 421

Dettes

Etat des dettes

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potté - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 333 667 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	552 103	257 084	295 020	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 780 426	2 780 426		
Dettes fiscales et sociales	8 771 104	8 771 104		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	230 034	230 034		
Produits constatés d'avance				
Total	12 333 667	12 038 647	295 020	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	302 500			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	356 765
INT. COURUS S/EMPRUNTS	2 941
PROVISION CONGES A PAYER	1 138 600
DETTES PROVIS.PR PARTIC. SALARIES	1 744 224
AUTRES CHARGES PERSONNEL A PAYER	129 809
CHARGES SOC/CONGES PAYES	286 945
AUTRES CHARGES SOC A PAYER	384 856
TAXE D APPRENTISSAGE	241 602
EFFORT LOGEMENT CAP	343 297
CET	78 952
AGEFIPH CAP	446 344
C3S CAP	69 811
Total	5 224 146

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PETIT EQUIPEMENT	12 957		
MALETTES PEDAGOGIQUES	9 426		
LOCATIONS	219 828		
CHARGES LOCATIVES	35 319		
ENTRETIENS MAINTENANCE	39 453		
ASSURANCE	2 701		
DOCUMENTATION	385		
HONORAIRES	25 794		
PUBLICITE MEDIA MARKETING	20 556		
FRAIS DE DEPLACEMENT	511		
FRAIS POSTAUX	1 299		
FRAIS BANCAIRE	97		
COTISATION PROFESSIONNELLE	17 605		
FRAIS DE RECRUTEMENT	13 424		
FORMATION	6 549		
AUTRES IMPOTS	91		
MEDECINE DU TRAVAIL	9 308		
REDEVANCE	46 807		
TELECOMMUNICATION	12 280		
Total	474 390		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2024
GARDE DENFANT	81 626 587
MISE A DISPOSITION LOCAUX	81 130
TOTAL	81 707 717

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 44 271 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

SARL CAB. EXPERTISE &
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Résultat financier

	31/07/2024	31/07/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	85 593	67 499
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	85 593	67 499
Dotations financières aux amortissements et provisions		22 500
Intérêts et charges assimilées	2 857	6 308
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 857	28 808
Résultat financier	82 736	38 691

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation 791400 - TRANSFERT AFFECTANT EBE	45 187	
	45 187	
Total	45 187	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 397	
TOTAL	1 397	

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
	5 251 631
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	6 669 387	1 331 055	5 338 332
+ Résultat exceptionnel	-1 397		-1 397
- Participations des salariés	1 744 224		1 744 224
Résultat comptable	4 923 767	1 331 055	3 592 712
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

SARL CAB. EXPERTISE &
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Potié - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2022, la société SAS KINOUGARDE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EPIKTET.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 1 331 055 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1789 personnes dont 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	48	
Agents de maîtrise et techniciens	71	
Employés	1 670	
Ouvriers		
Total	1 789	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 199 050 euros

Le montant des engagements de retraite ont été valorisés au 31/07/2024 selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.35 %
- Revalorisation des salaires :
 - Employé : 1 %
 - Agent de maitrise : 3 %
 - Cadre : 3 %
- Charges patronales :
 - Employé : 17.24 %
 - Agent de maitrise : 32.28 %
 - Cadre : 42.20 %
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite: 60-64 ans réforme 2023

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

SARL CAB. EXPERTISE et
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Jean-Pierre DAIRE
10, rue Georges Pompidou - 59120 LOOS
Tél. 03 20 07 11 24